



Jardin d'éveil : un projet contre l'école maternelle et le statut de ses maîtres

La secrétaire d'état chargée de la famille N. Morano a annoncé la création dès la rentrée 2009 de jardins d'éveil. 8000 places seraient proposées dès l'automne prochain.

Le gouvernement qui veut aller vite sur ce dossier a présenté son projet en urgence le 5 mai à la CNAF (Caisse nationale des allocations familiales) qui doit participer au financement de ces jardins d'éveil. Les administrateurs CGT-FO et CGT de la CNAF ont voté contre ce projet le 5 mai. Le SNUDI-FO et **la CGT Educ'Action** se sont rencontrés le 12 mai. Elles constatent leur point de vue convergent sur ce dossier.

Ces jardins d'éveil qui seraient implantés dans des écoles maternelles visent à transférer la scolarisation des enfants de 2 /3 ans vers ces nouvelles structures payantes.

Alors que depuis 10 ans la forte augmentation démographique s'est accompagnée de la suppression de 3 559 classes en maternelle, ce projet permettrait d'amplifier les fermetures de postes dans un processus de privatisation de l'école publique pour répondre aux exigences de la RGPP.

Le pré projet de cahier des charges et la note issue du groupe de travail interministériel santé/éducation du 10 avril 2009 précisent le contenu exact des jardins d'éveil.

Les jardins d'éveil avec leur « directeur d'établissements » et leurs « enseignants choisis » sont un établissement autonome d'un « type nouveau » en dehors de l'Education nationale et rassemblant des personnels aux statuts différents . Ils s'inscrivent dans le droit fil du projet de loi visant à instituer les EPEP massivement rejetées par les enseignants.

Les jardins d'éveil représentent une nouvelle menace contre le statut d'enseignant fonctionnaire d'état.

Le SNUDI-FO et **la CGT Educa'Action** demandent à Mme Nadine Morano et M. Xavier Darcos l'abandon des jardins d'éveil, les créations de postes nécessaires pour permettre la scolarisation en maternelle **et ce dès l'âge de 2 ans pour les familles qui le désirent dans des classes de 15 au maximum en petite section.**

Ils rappellent à cette occasion leur totale opposition aux EPEP.

Montreuil le 12 mai 2009